

BNP PARIBAS FINANCE GROUPE, AU CŒUR DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES, *en partenariat avec Grant Thornton*

Le calendrier des réformes réglementaires bancaires s'accélère et impacte de manière significative les *reporting* produits par les fonctions Finance. Les autorités de régulation et de supervision des établissements bancaires exigent en effet une production d'informations de plus en plus complexes et détaillées dans des délais raccourcis. Dans ce contexte, l'un des enjeux majeurs porte sur la nécessité d'identifier, dans un objectif d'optimisation, les zones de convergence entre exigences comptables et exigences prudentielles, sachant qu'une telle approche contribue également, notamment *via* la création d'un système d'information unique de collecte des flux, à la politique de réduction des coûts, suivie par de nombreux établissements bancaires.

BNP Paribas Finance Groupe (*Accounting Standards Office*) a fait confiance à Grant Thornton pour l'accompagner dans ce *challenge*. A la recherche de synergies réglementaires, il s'agit d'appréhender et de faire converger, dans la mesure du possible, les visions normatives comptables et prudentielles relatives aux instruments financiers ou opérations financières du Groupe, en les déclinant de manière pratique sur la base de schémas génériques (ou « fonctionnels »).

Les premiers travaux entrepris par Grant Thornton portent sur les opérations de titrisation du Groupe. Un temps mis à mal par la crise des *subprimes*, la titrisation revient aujourd'hui sur le devant de la scène. A titre d'exemple, les principales banques françaises de la place, dont BNP Paribas et la Banque de France, ont travaillé durant de longs mois sur le lancement d'un organisme commun de titrisation d'actifs, sous l'égide de la Banque Centrale Européenne.

En effet, la titrisation contribue au bon fonctionnement des circuits de financement de l'économie en rendant négociables sur un marché des actifs peu liquides, tels que les crédits bancaires ou les créances commerciales. Pour ce faire, les actifs titrisés sont cédés à une entité *ad hoc* (organisme de titrisation) qui émet en contrepartie des titres (souvent désignés par le terme « titres adossés à des actifs » ou *Asset Backed Securities-ABS-*) pour en financer l'acquisition. La titrisation est un montage structuré qui offre donc aux établissements bancaires une source de refinancement alternative essentielle.

Pour Grant Thornton, accompagner BNP Paribas Finance Groupe vers la réussite de ses projets d'études de convergences normatives, consiste à mettre à sa disposition son expertise technique pluridisciplinaire. Il s'agit de travailler en étroite collaboration avec la Gestion des risques pour les aspects liés à la solvabilité, la Gestion de la Liquidité, les Normes Comptables Groupe mais également les différents métiers et les équipes de *sourcing* des données.

A PROPOS DE BNP PARIBAS ACCOUNTING STANDARDS OFFICE

L'équipe *Accounting Standards Office (ASO)* a été créée en 2013 au sein de Finance Groupe pour constituer un référent normatif fonctionnel capable d'appréhender les différentes visions financières et prudentielles des opérations du Groupe. Cette équipe a vocation à décliner de manière fonctionnelle les normes comptables et prudentielles du Groupe, définies par les équipes normatives pures, pour chaque type d'instrument financier, dans la perspective d'une mise en œuvre dans les systèmes par les équipes opérationnelles.



Pour l'étude des opérations de titrisation, ce n'est que par l'acquisition d'une vision transverse de leur traitement que la convergence recherchée pourra trouver une réponse. Cela passe notamment par la conduite de nombreux entretiens et de *workshops* avec les experts du Groupe, par une veille normative réglementaire et par une connaissance pointue des exigences en matière de *reporting*.

Ce projet complexe, qui s'inscrit dans l'actualité des établissements bancaires et sera finalisé au premier semestre 2014, a pour objet de mettre à disposition une étude formalisée qui aidera les équipes opérationnelles (MOA's des systèmes Finance) à la mise en œuvre dans les systèmes du Groupe BNP Paribas.

Au-delà de cette actualité, Grant Thornton est amené à conduire d'autres projets d'études spécifiques sur les instruments financiers du Groupe et à partager son expertise à travers des réponses à des demandes ponctuelles sur des sujets diversifiés (par exemple sur les instruments dérivés de couverture).

Laurent Mader,
Associé, Directeur de la ligne de services *Financial Services*.

Mireille Maximin,
Senior Manager, de la ligne de services *Financial Services*.

“ Nous avons choisi Grant Thornton pour sa compréhension des enjeux liés à notre environnement économique et réglementaire ainsi que pour ses compétences techniques, afin de garantir grâce à son engagement à nos côtés, la réussite de nos projets. ”

Sylvie Baipo-Temon
Responsable de l'équipe
Accounting Standards Office (ASO)
au sein de BNP Paribas Finance Groupe